

Demande de subvention relative à l'étude d'opportunité / faisabilité d'un transport en commun en site propre (TCSP)

Rapporteur : M. Jean-Claude ROY, Vice-Président

AVIS			
Commission n°4		Bureau	
séance du 13/05/03	favorable	séance du 19/06/03	favorable

Inscription budgétaire	
BP 2003 b.annexe - Imputation : 2031.815	Montant : 60 000 € H.T.
BP 2003 b.annexe - Imputation : 1311.815	Recettes : 39 000 € H.T.

1. Contexte

Les PDU de l'agglomération bisontine, validés en juin 2001, ont préconisé la réalisation d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) sur des axes prioritaires afin d'optimiser la desserte en transport de l'agglomération.

Au regard des projets inscrits dans les P.D.U, il est nécessaire d'étudier finement l'opportunité d'un projet de TCSP afin que celui-ci se place à part entière dans la politique de déplacements préconisée par la CAGB, et contribue pleinement au projet de développement urbain de la ville de Besançon et à l'aménagement du territoire de l'agglomération.

Dans ce cadre, une étude d'opportunité / faisabilité d'un TCSP doit être menée. Cette étude devra permettre à la Collectivité de juger tant techniquement que financièrement l'opportunité et la faisabilité de la réalisation d'un TCSP sur l'agglomération bisontine.

2. Contenu de la mission

L'étude s'attachera à définir précisément le ou les itinéraires les plus pertinents destinés à accueillir un TCSP et le matériel roulant le plus adapté aux sites étudiés. Les adaptations nécessaires du réseau de transports en commun actuel seront précisées.

L'évaluation et l'analyse des coûts revêtent une grande importance dans le cadre de cette étude. La notion de complémentarité avec les autres modes de transports existants ou en projet fait partie intégrante de l'étude.

La réalisation d'un TCSP, par les moyens qu'elle mobilise et les impacts qu'elle génère, constitue, en elle-même, un véritable enjeu de restructuration urbaine. Cette fonction sera mise en valeur dans le cadre de cette étude.

Le TCSP doit s'inscrire dans une démarche de développement durable du territoire qui sera nécessairement évaluée tant au niveau de ses effets directs que de ses effets indirects.

3. Périmètre d'étude

Le périmètre d'étude couvre la continuité urbaine de la Ville de Besançon et au-delà l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.

4. Phasage de l'étude et calendrier provisoire

Dans le cadre du cahier des charges de l'étude, il est prévu un découpage de la mission en trois phases :

- ✓ Phase I
Diagnostic : il consistera en une analyse du contexte aboutissant à la sélection d'itinéraires qui seront analysés dans la deuxième phase.
- ✓ Phase II
Définition des scénarios : cette étape, résultant de la phase diagnostic, aura pour but d'étudier et comparer les différentes variantes issues de la première phase.
- ✓ Phase III
Affinage d'un scénario : cette phase aura pour objectif d'analyser finement, tant techniquement que financièrement, le scénario retenu suite à la deuxième phase de cette étude. Cette analyse aboutira à une proposition d'un phasage détaillé pour la mise en place du TCSP.

La durée de cette étude est fixée à 7 mois. Le planning prévisionnel de l'étude prévoit le début de la consultation des bureaux d'études à compter de juin 2003.

5. Plan de financement prévisionnel

Montant prévisionnel des investissements : 60 000 € H.T., soit 71 760 € T.T.C

- Etat (ATSR) : 39 000 € HT
- Part à la charge de la C.A.G.B : 21 000 € H.T.

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon assurera le financement de l'ensemble des dépenses T.T.C. après déduction des subventions obtenues, la T.V.A. étant estimée à 11 760 €.

L'ensemble de ces investissements correspond au programme pluriannuel de développement des transports publics sur la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et sont inscrits sur le compte 2031.815 du budget annexe transports au titre de l'année 2003.

Le maître d'ouvrage prendra en charge les financements non acquis.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le plan de financement prévisionnel ci-dessus
- autorise M. le Président à rechercher des subventions relatives à la réalisation de cette étude et à signer les conventions correspondantes avec les partenaires.

Pour extrait conforme,

Le Président